

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 24 juillet au 28 juillet 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 24 juillet au 28 juillet 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 12 000 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
24/07/2017	2.500	84,66	-	-	211.661	OTC
25/07/2017	500	84,98	-	-	42.491	OTC
27/07/2017	2.500	85,21	-	-	213.017	OTC
28/07/2017	6.500	84,89	-	-	551.764	OTC
Total	12.000	84,91			1.018.933	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 28 juillet 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.693.841 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.